

9 avril 2021

(21-2990)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

NOUVELLE-ZÉLANDE: LOI DE 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI SUR LE DROIT  
D'AUTEUR (MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ DE MARRAKECH)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>
--	-------------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi de 2019 portant modification de la Loi sur le droit d'auteur (mise en œuvre du Traité de Marrakech)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2021/IP/NZL/21_1815_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2021/IP/NZL/21_1815_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/NZL/C/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
Modification de la Loi de 1994 sur le droit d'auteur afin de mettre en œuvre les obligations de la Nouvelle-Zélande en vertu du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	4 janvier 2020; Cette loi est entrée en vigueur le 4 janvier 2020 en vertu de l'article 2 de l'Ordonnance de 2019 sur l'entrée en vigueur de la Loi de 2019 portant modification de la Loi sur le droit d'auteur (mise en œuvre du Traité de Marrakech) (LI 2019/276).
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	5 mars 2021
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère des entreprises, de l'innovation et de l'emploi ( <a href="mailto:ip.policy@mbie.govt.nz">ip.policy@mbie.govt.nz</a> )

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.